

DEPARTEMENT  
DU  
PAS-DE-CALAIS  
-----  
COMMUNE  
D'  
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10/07/2024

**Nombre de Conseillers en exercice : 23**

**Présents ou représentés : 21**

**Date de la Convocation : 05/07/2024**

**OBJET : FRAIS SCOLAIRES 2024-2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

**PRESENTS :**

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Aline GUILLUY

**ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :**

Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nicolas CAPY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des enfants domiciliés dans des communes extérieures sont scolarisés à l'Ecole Publique d'Auxi-le-Château.

Deux cas de figure se sont présentés :

- Des communes ne possédant plus d'école et envoient les enfants à l'Ecole Publique d'Auxi-le-Château ;
- Des parents, pour des raisons personnelles, scolarisent leurs enfants à l'Ecole Publique d'Auxi-le-Château.

A ce titre, Monsieur le Maire propose de fixer à 250 € le montant des frais scolaires à réclamer pour la scolarisation à Auxi-le-Château de chaque enfant extérieur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (21 pour, 0 abstention, 0 contre) :**

- **DECIDE** de fixer à 250 € le montant des frais scolaires à réclamer pour la scolarisation à Auxi-le-Château de chaque enfant dans les cas sus cités.

*Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre des procès-verbaux les membres présents.*

POUR EXTRAIT CONFORME  
AUXI LE CHATEAU, le 10/07/2024

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Henri DEJONGHE".

Henri DEJONGHE